



## Procès -Verbal de l'Assemblée Générale du 11 août 2021 Maison des associations ROYAN



### Présence de 5 membres du Conseil d'administration de l'association :

M. Baldacchino, P. Bayeux, Y.M. Leclercq, CH. Moreau, D. Foult.

- Absents excusés : C. Bayeux

### Personnalités invitées :

- Conseillère Départementale : Mme Marie-Pierre Quentin (Conseillère Départementale et conseillère municipale de Royan)
- Député : M. Didier Quentin
- Mairie de Royan : M. le Maire Patrick Marengo, M. D. Simonnet 1<sup>er</sup> Adjoint, M. G. Loux, adjoint Responsable des travaux et de la vie associative, M. Ph Cussac en charge de la sécurité et des gens du voyage (Vice-Président de la CARA en charge des gens du voyage) M. J. Duressay en charge l'environnement et au niveau de la CARA de l'ensemble GEMAPI, Mme C. Guillot (CARA), M. H. Thomas, Directeur Général des Services,
- Mairie de Saint-Georges-de-Didonne : M. le Maire F. Richaud

**80 personnes présentes ou représentées (dont 8 par pouvoirs)**

### **Le président de l'Association, Didier FOULT ouvre la séance à 15h.**

En remerciant tous les participants adhérents de l'association pour avoir fait le déplacement malgré les règles sanitaires en vigueur.

En remerciant aussi :

M. le maire de Royan pour nous accueillir dans sa ville,  
 Mme Quentin pour sa fidélité à notre association

M. le député Didier Quentin, bien que le Parc ne soit pas dans la 5<sup>ième</sup> circonscription de Royan, pour l'affection qu'il porte au Parc et sa présence permanente à nos côtés (**D. Quentin** indique qu'il est né et a grandi dans le Parc ce qui explique son intérêt pour tout ce qui touche à notre quartier).

M. le maire de Saint Georges, puisque notre association représente l'ensemble du Parc autant la partie Royannaise que la partie de St Georges de Didonne.

### **Le président de l'association passe la parole à M. Marengo pour faire un point sur la situation de Royan au 11 Aout 21.**

Avant toute chose M. Marengo présente son équipe, et exprime sa fierté de travailler avec une telle équipe. La situation sanitaire au niveau de la ville est sous contrôle et depuis 1an et demi la ville travaille en mode « gestion de crise ».

M. Marengo attache une grande importance à la réactivité et fait travailler ses équipes et les services municipaux en ce sens.

#### Les points positifs :

-Le taux d'incidence est en train de redescendre il est aujourd'hui (11 Aout 2021) à 221. Personne n'est à l'hôpital de Royan pour cas de Covid.

-Le centre de Vaccination fonctionne bien avec un rythme de 7600 doses par semaine, ce centre fonctionnera jusqu'au 1<sup>er</sup> Novembre

- La reconnaissance au niveau du patrimoine mondial de l'UNESCO du phare du Cordouan apporte une bouffée d'oxygène à la ville

- les animations : comme le violon sur la ville ou Jazz transat

- Les hôteliers qui ont profité de la période COVID pour rénover, réhabiliter leurs établissements

- Les croisières sur les 15 derniers jours, 3 bateaux ont fait escales à Royan -

#### Les points d'attentions :

L'annulation des feux d'artifices, pour ne pas attirer sur la ville 30 à 40.000 personnes dans les conditions sanitaires actuelles

- La qualité des eaux de baignade qui est en permanence sous contrôle

- Le Passe sanitaire en vigueur depuis ce lundi qui pour le moment est bien accepté (actuellement 70% de la population du territoire a eu un vaccin et 60% les 2 doses)

- La délégation de service public sur le Garden mais l'investissement pour la ville était trop important (2 millions d'euros) la gestion est revenue à l'association pour 1 année supplémentaire- La situation économique (la volonté est clairement de ne pas augmenter les impôts) le budget en fin d'année sera à l'équilibre grâce aux droits de mutations

- Pas de retour défavorable sur les nuisances sonores liés à l'activité du restaurant ODIL (l'endroit est agréable et valorise la plage et le quartier) par contre la mairie veillera à l'absence des nuisances sonores.

#### Les points négatifs :

- La gestion des SDF

- Les manifestations contre le passe sanitaire

### **Didier Foulst reprend la parole**

- Explique que M. Bomtemps a démissionné après 10 ans de présidence, où il est intervenu pour notamment :

La poursuite de la rénovation du boulevard Garnier et de Lattre

La création de « voisins vigilants » dans le Parc

La gestion pour le compte de l'association de la rénovation du marché du Parc.

Et demande à l'assistance d'applaudir les 10 ans de présidence de M. Bomtemps.

-Présente et remercie pour le travail accompli l'équipe du conseil d'administration de l'association, indispensable pour assurer les missions de l'association.

-Explique que depuis Mai suite à une réunion du conseil d'administration il est devenu le nouveau Président de l'association et présente son parcours Royannais. Sa situation professionnelle (encore en activité pour environ 2ans). Et sa situation familiale.

## **Partie statutaire :**

Le président indique que le siège social de l'association va bientôt être modifié, mais que pour le moment il reste au 91 av des semis, que la nouvelle adresse sera communiquée à tous les adhérents.

Concernant l'état de l'Association, 412 familles étaient cotisantes au 10 Aout 2021 dont 42 nouvelles adhésions. Il rappelle le rôle de l'association qui est de préserver le coté exceptionnel de la situation du Parc de Royan St Georges, tant pour ce qui est de l'environnement que du patrimoine, et de la quiétude. Mais sans oublier l'évolution du quartier. Nous avons pour ce faire, des contacts réguliers avec les deux Maires, le Conseil Départemental et la Cara.

Notre objectif est de travailler ensemble avec les différentes autorités et d'avancer ensemble.

L'association a obtenu l'agrément préfectoral en 2014 en tant qu'association locale d'usagers. Cette mesure nous ouvre la possibilité d'être consulté pour l'élaboration de schéma de cohérence territoriale, des schémas de secteurs et des plans locaux d'urbanisme.

### **1) PV de l'AG 2020 portant sur l'exercice 2019**

- **La 1<sup>ère</sup> résolution concerne le Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2020 :** Le PV de l'AG 2020 est approuvé à l'unanimité.

### **2) Rapport Moral de l'association**

**Le Président présente le rapport moral de l'association :**

Didier Foulst remercie une nouvelle fois les membres du CA de l'association et remercie aussi leurs familles, car le temps que nous passons à travailler pour l'association est du temps que prenons à nos familles.

Explique que la période actuelle de crise sanitaire a eu des impacts très forts en empêchant les réunions en présentiel. Cette absence de réunion a été remplacée par des échanges de mails qui ne permettent pas des échanges « réels ». Dans le même temps nos interlocuteurs ont été obligés de repenser leurs budgets et façons de faire... Il n'empêche que beaucoup de choses ont quand même été accomplies :

- La fin de la rénovation du marché du Parc
- La décision de détruire le LIDO, qui peut s'expliquer par l'aspect extérieur vieillissant du bâtiment – en application de la loi littoral...

Le coté négatif a été l'absence de réunions d'informations (la situation sanitaire interdisant ce genre de réunion) et donc les gens ont cherché sur internet des informations et se sont fait leur propre opinion, sur des données plus ou moins exactes et plus ou moins à jour.

Toujours est-il que, nous avons eu plus de 2h de visio-conférence avec les gérants du nouveau restaurant afin qu'ils nous expliquent leur projet. Ce projet allait bien dans le sens d'une montée en gamme de la plage et du quartier et était susceptible de créer un nouvel espace de convivialité, il n'empêche que nous sommes et resterons très vigilant sur les nuisances notamment sonores susceptibles d'être créées par ce nouveau restaurant.

- Les projets de réfections des voiries ont aussi été traités en 2020

- **La 2<sup>ème</sup> résolution concernant le Rapport Moral 2020 de l'association** est approuvée à l'unanimité.

### **3) Proposition de changement de période d'exercice**

Le président propose de modifier la période de l'exercice de l'association pour passer du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 décembre à la période du 1<sup>er</sup> Juillet au 30 Juin, afin de pouvoir avoir une AG dans les 2 mois suivant la clôture de l'exercice, et non pas comme aujourd'hui 8 mois après.

Ceci serait possible en réalisant un exercice exceptionnel de 18 mois du 1<sup>er</sup> Janvier 2022 au 30 Juin 2023, avant de reprendre des exercices de 12 mois, comme il se doit.

- **La 3<sup>ème</sup> résolution concernant le changement de période d'exercice de l'association** est approuvée à l'unanimité.

### **4) Rapport Financier**

Le Rapport financier de l'année 2020 est présenté par le trésorier M. P. Bayeux :

-Le bilan présente un Actif de **14689,39€** constitué principalement par les cotisations et les sommes en réserves, dont 1030€ de cotisations perçues d'avance ce qui explique aussi pourquoi nous souhaitons changer la période de l'exercice.

-L'excédent de l'exercice 2020 s'élève à 845,68 €.

Le compte d'exploitation se décompose de la manière suivante :

-**Les dépenses s'élèvent à 3396.48 €**, elles concernent principalement l'amortissement du matériel informatique, des fournitures de bureau, des frais de maintenance du site et de logiciel, des frais de communication et missions diverses...

-**Les recettes sont essentiellement les cotisations des adhérents pour 4050 €** et petits intérêts financiers.

La cotisation annuelle des familles membres est maintenue à 10 € sans augmentation, même pour un exercice de 18 mois.

Au total l'évolution de la trésorerie au cours de l'exercice à été positive de 2721,34€.

Présentation du compte prévisionnel d'exploitation 2021, mais non détaillé puisque nous sommes déjà à 4 mois de la fin de l'exercice.

- **La 4<sup>ème</sup> résolution concernant le rapport financier** est approuvée à l'unanimité.

#### 5) **Changements au sein du conseil d'administration**

- **Renouvellement partiel du Conseil d'Administration :**

M. Michel Baldacchino, dont le mandat arrive à échéance, se représente → réélu à l'unanimité.

Le Président propose en outre la nomination de 2 nouveaux membres :

- M. BALLET, propriétaire d'une maison dans le Parc coté SGDD, qui se présente à l'assemblée → est élu à l'unanimité.
- M. DARCY, propriétaire dans le Parc coté Royan, qui se présente à l'assemblée → est élu à l'unanimité.

Didier Foults présente ensuite les démissions du CA MM Ringwald – Morandea et celle de M. Vaquié. Le président salue le travail réalisé dans l'ombre par M. Vaquié depuis 10 ans, il faut bien souligner que M. Vaquié a pris le poste de secrétaire à l'âge de 70 ans, et que bien qu'ayant déjà indiqué son souhait de quitter son poste du CA. Il a continué à être présent aux cotés de l'association. L'ensemble des adhérents font une ovation à M. Vaquié.

Le président présente ensuite les membres ne renouvelant pas leur participation au CA M. Clauzet- M. Guionet et Mme Bayeux. Au sujet de Mme Bayeux le président explique que c'est à sa demande qu'elle ne se représente pas afin de ne plus avoir 2 membres d'une même famille au sein du CA. Didier Foults demande à l'assistance d'applaudir Mme Bayeux pour le travail qu'elle a accompli au sein de l'association.

Le président invite les adhérents qui souhaiteraient rejoindre le CA, et notamment le féminiser un peu, de le contacter sur le mail de l'association [lesamisduparc176@orange.fr](mailto:lesamisduparc176@orange.fr).

Fin de la partie statutaire de l'AG.

#### **Sujets d'actualité :**

##### **Le Riveau :**

**Environnement Riveau :** il s'agit d'une action commune entre les communes de Royan et de Saint-Georges, sous responsabilité de la CARA :

Intervention de MM. Marengo et Duressay (responsable GEMAPI -Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations- au sein de la CARA) qui confirme le plan d'intervention sur les 3 prochaines années : Concernant le curage, l'entretien de la végétation et le renforcement des berges notamment.

2021 : depuis Bd Aquitaine jusqu'à Pont de l'Orangerie : 325 m  
2022 : depuis Pont de l'Orangerie jusqu'à Pont des Ecureuils :250m  
2023 : depuis Pont des Ecureuils jusqu'à Bd Garnier

Ces travaux seront à la charge des 2 communes. Mais en partenariat avec la CARA qui a la compétence GEMAPI.

M. Richaud explique que le Riveau est le passage de l'eau ressortant des marais en amont avec des débits qui peuvent être extrêmement importants lors de la mise en route des pompes. Cette eau va aller via le Riveau dans la mer au niveau de la plage de la Grande Conche pouvant ainsi générer des pollutions, surtout si des eaux usées sont déversées des habitations dans le Riveau, ce qui est contraire aux réglementations en vigueur. Ces déversements illégaux peuvent amener des pollutions sur la plage et rendre les eaux impropres à la baignade.

Le sujet du Riveau est extrêmement important vu les enjeux sur l'attractivité des plages.

Tous les matins des analyses sont effectuées sur les eaux de baignade, (en fonction des courants il peut y avoir des différences dans la qualité des eaux de baignade sur SGDD et Royan, ce qui peut générer des décisions différentes de fermeture temporaire de baignade d'un côté ou de l'autre du Riveau).

En réponse à une question de l'assemblée M. Marengo confirme que la CARA est en charge de l'assainissement des eaux et a tout pouvoir pour mener les enquêtes, sur les déversements illégaux, même si les désordres durent depuis des années.

M. Richaud explique aussi que des réseaux d'eaux pluviales et d'eau usées sont souvent très proche les uns des autres, et de ce fait, en cas de défaut sur ces réseaux cela peut conduire des eaux usées à venir se déverser sur les plages par les canalisations d'eaux pluviales.

Le problème des arbres non entretenus en bordure du Riveau et qui sont de fait source de danger pour les habitations sont abordés. M. Marengo s'engage à faire le nécessaire en urgence sur les arbres qui seraient dangereux pour les habitations.

La présence de voitures sur le chemin piétonnier le long du Riveau est soulevé par les riverains, la mairie de Royan note ce point, dont elle n'avait pas connaissance.

#### **Point de situation sur l'avancement des travaux ENGIE/DUVAL :**

M. le Maire de Royan indique que la dépollution du terrain Engie est finalisée, le chantier de la nouvelle construction d'une résidence hôtelière de 135 logements et d'immeubles résidentiels va débuter en Septembre 2021. Dans l'espace de la construction 32 arbres seront plantés et une vingtaine abattue, ce qui représente une augmentation de 12 arbres au total.

Des projets au niveau du « square des juifs » existent, l'association des Amis du Parc sera consultée sur ce dossier.

M. le Maire souligne que la période Covid n'a pas permis de faire comme à l'accoutumée les réunions de quartier pour transmettre les informations aux habitants.

Les travaux sont prévus sur une durée d'environ 18 mois, les voiries, et notamment les voiries départementales seront reprises mais à l'issue des travaux.

#### **Point de situation sur le dossier « LIDO/ODIL » :**

M. le Maire de Royan rappelle que l'objectif est pour la ville de retrouver le statut de ville balnéaire de qualité, avec des établissements agréables où il soit possible le soir d'aller prendre un verre en toute tranquillité et dans une atmosphère de « Lounge », ou de dîner dans un restaurant de qualité avec une vue sur la plage et le large.

Le jury au niveau de la municipalité regroupant des membres de la majorité et de l'opposition a statué sur les 6 offres présentées, en toute objectivité même si certains dossiers étaient présentés par des personnes très connues à Royan. Sur les plans technique et financier le projet « ODIL » était loin devant les autres et a donc été choisi.

Comme tous les autres restaurants de la ville et par décision préfectorale, « ODIL » a le droit d'ouvrir jusqu'à 2h du matin, et ce sans que cela cause des désordres, bref un endroit où l'on a plaisir à se retrouver. D'autres projets du même ordre sont prévus pour ce qui est du TIKI et du Garden. Une nouvelle fois les conditions du dialogue avec les restrictions sanitaires n'ont pas été optimales.

Intervention de Mme Basck : qui explique que les inquiétudes des riverains basées sur les troubles manifestent générés par le restaurant « La Réserve », ont été très vives.

Le collectif a eu des réunions avec la municipalité, et reconnaît qu'il y a eu un problème de communication. A ce jour les inquiétudes du collectif ne sont pas toutes closes mais les dernières réunions rassurent.

Le collectif, qui envisage de se regrouper en association, regrette que le nouveau président des Amis du Parc n'ait pas pris contact avec lui, mais par contre l'ait fait avec les gérants d'«ODIL ».

M. Marengo, précise que son rôle est de garantir la paix sociale sur son territoire. Que pour lui l'association des Amis du Parc est le représentant du quartier.

Didier FOULT répond que beaucoup de membres du collectif connaissent l'adresse mail de l'association et certains son numéro de téléphone portable, que les réponses sont faites le plus rapidement possible mais qu'à ce jour lui-même, ni aucun autre membre du CA, n'a eu de demande de la part de ce collectif pour exposer leurs positions, mais qu'il reste néanmoins parfaitement ouvert à toute discussion.

M. Baldacchino, Vice-Président, indique que nous n'avons pas avalisé le projet, mais précisé que nous serions très vigilants, par contre nous ne voulons pas nous mettre au travers de décision d'un conseil municipal qui est élu démocratiquement.

### **La Cazuela et la Réserve :**

Le maire de St Georges indique que la situation est plus lointaine puisque les 2 établissements peuvent être encore en fonctionnement jusqu'en Novembre 2022. Les Délégations de Services Public seront faites en temps voulu, et l'expérience de Royan sera mise à profit avec notamment la prise en compte de protections visuelles permettant d'abriter les poubelles.

Pour ce qui est de la communication nous pouvons tous espérer que la situation sanitaire sera bien meilleure et donc que les informations pourront circuler aisément.

Il est toutefois rappelé que tant que les décisions ne sont pas prises la communication des dossiers n'est pas légale.

Didier Foul, précise que l'association est prête à participer sous une forme ou une autre à la rédaction des Cahiers des Charges pour ces DSP.

### **Réfection des voiries du Parc - Royan :**

Le président rappelle que pour l'association des Amis du Parc il est primordial que la réfection des voiries s'accompagne obligatoirement de l'enfouissement des réseaux. Et ce même si ceci est au détriment du nombre de mètres linéaire de voiries refaites chaque année.

M. Marengo, rappelle que la ville gère 220km de voirie, que le Parc est un des 23 quartiers de la ville et qu'une équité s'impose entre les quartiers. La capacité d'investissement de la ville est de 8 à 9 Millions d'€ annuellement, et que sur ces investissements la voirie représente 3 Millions d'investissement annuel, ce qui représente environ 3km de réfection lorsque l'on enfouie les câbles.

M. Loux explique que dans un tout premier temps, il y aura un changement de circulation aux abords du collège Avenue Emile ZOLA, avec la mise à sens unique de l'avenue du Dr Charcot, entre l'Avenue Emile Zola et Avenue Notre Dame des Dunes qui sera dans le sens Avenue Emile Zola vers l'Avenue Notre Dame des Dunes, pour que les arrivées des collégiens en voiture soient faites par l'avenue du docteur Charcot à la différence des Bus qui eux resteront sur l'Avenue Emile Zola.

Pour ce qui est de la réfection des voiries, Avenue Emile Zola, Avenue de la grande conche et avenue du Marechal Leclerc seront traitées avec enfouissement des réseaux.

Pour ce qui est de l'Avenue Emile ZOLA, les travaux s'effectueront sur 3 ans (de 2022 à 2024) Pour un total d'investissement de 1,2 millions d'Euros. Avenue de la Grande Conche et l'avenue du Maréchal Leclerc se feront

sous la maîtrise d'œuvre du département, avec une participation financière de la ville de Royan. Ces voiries seront refaites en 2023 (une fois les travaux Duval/Engie seront terminés) pour un budget de 1 millions d'Euros. Pour les projets à venir M. Marengo se dit prêt à discuter avec l'association des priorités de réfection des voiries. Il précise que si un endroit s'avère dangereux (par exemple gros nid de poule) il faut le signaler pour que le danger soit traité rapidement. Sur les 6 années du plan d'investissement de la ville, le total représente 140 millions d'euros d'investissement. Sont notamment prévus des travaux au Marché Central, à la Criée, ainsi que la réhabilitation du front de mer qui sera partiellement traitée lors de cette mandature.

### **Réfection des voiries de Parc- Saint Georges de Didonne :**

M. le maire de SGDD indique pouvoir consacrer un budget annuel d'environ 500K€ à la réfection des voiries mais souhaite que l'association soit moteur dans la priorisation des voiries à reprendre. L'association va se mettre au travail pour proposer une priorisation des travaux sur SGDD.

### **Plan de circulation - Royan :**

Il convient de mieux réguler les flux surtout durant la période estivale, notamment par la création de 2 giratoires en provenance de Médis, et d'autres en provenance de Rochefort. Sur notre quartier du Parc, comme indiqué précédemment, séparation des flux d'arrivée des collégiens. L'association sera consultée sur ce projet. La Cara a de son côté augmenté les fréquences des CARABUS qui passent maintenant toutes les 30minutes.

### **Points Divers :**

-**L'accessibilité de Royan par le train**, doit être effectué par des TER modernisés qui arrivent et partent à l'heure, plutôt que par des TGV.

La Rochelle, mais surtout Niort et Angoulême devraient être mieux desservies en TER avec Royan.

Pour M. Simonnet, 1<sup>er</sup> adjoint de Royan, il serait sans doute judicieux de privilégier Niort et ses lignes directes avec Paris, présentant l'avantage de ne pas passer par Poitiers. Cette position est partagée par la CARA et par M. D.Quentin, qui le confirme.

-Au **179 av des Semis**, il y a un arbre qui pousse dans la bouche d'égout : la mairie de Royan va agir sans délais.

-Le problème des déjections canines est soulevé, les municipalités indiquent qu'il s'agit d'un problème de civisme et que les services municipaux sont sensibilisés et verbalisent régulièrement, les maitres pris en flagrant délit.

-**Promenade cycliste** sur le bld Garnier, qui est empruntée par des vélos et autres trottinettes qui roulent à grande vitesse. M. Marengo travaille actuellement sur une régulation de cette voie cyclable. M. Cussac précise que de nouveaux panneaux sont en cours de confection, que la Police Municipale a été missionnée pour vérifier le comportement des usagers.

-**Huitres sauvages** Suite à l'opération faites il y a 3 ans sur SGDD, M. Richaud confirme que la situation redevient similaire, le plateau calcaire à l'origine du développement de ces huitres provient des naissains qui ne pouvaient pas être éliminés par l'opération précédente et qui ont recolonisé le plateau calcaire.

-**Déploiement de la fibre sur SGDD** : les entreprises sont à pied d'œuvre et le déploiement sera réalisé sur la totalité de la ville. M. Marengo en charge de ce sujet à la CARA précise que Royan est déployé par la société Orange et que pour le reste de l'agglomération, le contrat passe par le département avec une échéance à fin 2022 pour l'équipement de toutes les communes.

### **Feuille de route 2021/2022 :**

-La base de notre association est d'être au service de ses adhérents, nous serons donc en permanence à votre écoute.

-Pour ce qui est des arbres, nous avons l'ambition de rédiger un guide synthétique concernant l'entretien des arbres les plus souvent trouvés dans le Parc. Travail qui sera fait en concertation avec les mairies, notamment auprès des services de M. COUDERC de la mairie de Royan.

-Créer aussi un guide simple de ce qui est possible concernant l'équipement des maisons dans le Parc en panneau photovoltaïques, travail fait lui aussi en concertation avec les mairies.

-En relation avec la CARA, nous voudrions travailler, à augmenter les levées des déchets triés et diminuer les ordures ménagères et si possible faire des économies sur le sujet.

M. Simonnet précise que M. RENOUX vice-président de la CARA fait en ce moment un travail de mise à plat des pratiques sur l'ensemble de la problématique déchets (y compris les Biodéchets).

-De même concernant les bennes enterrées de collecte de verre, nous souhaitons travailler sur des systèmes d'insonorisations de ces bennes pour réduire les nuisances sonores liées à leur utilisation.

(à propos du vidage des bennes à verres, si après l'intervention il reste de nombreux morceaux de verre à proximité, il y a lieu pour ce qui est de Royan d'informer de suite la mairie qui fera le nécessaire.

Le président lève la séance à 17h30 et invite l'ensemble des participants à partager le verre de l'amitié pour clore cette Assemblée Générale.

Le Président

Didier FOULT

Le Vice - Président

Michel Baldacchino